



J.13.0 UCh.

Na/fa

62	HBVN				
Octobre	4/10				9/10
Visa	E. M. K.				19 29 septembre 1960
EPD		3.10.60		18	
S.C.41. Rép. Dom. M.O.					

Confidentiel

A la Division du commerce
du Département fédéral de
l'économie publique

B e r n e

Monsieur le Ministre,

La question que vous avez bien voulu me poser sur les répercussions éventuelles au Vénézuéla de l'échange des instruments de ratification du traité de commerce entre la Suisse et la République Dominicaine est fort intéressante, et je vous remercie de consulter cette mission à ce sujet.

1. Historique

Rómulo Betancourt et Rafael Leónidas Trujillo sont, depuis des lustres, des ennemis mortels. L'attentat du 24 juin 1960, qui faillit emporter le président vénézuélien et qui lui causa des blessures si graves qu'il n'est pas encore totalement remis, a été, de l'avis de la commission d'enquête de l'OEA, fomenté par le dictateur dominicain. D'après la presse de Caracas, cet attentat était le troisième que Trujillo tramait contre Betancourt, les deux autres s'étant produits pendant l'exil du chef de l'Action Démocratique.

L'hostilité à l'égard de Trujillo n'est pas uniquement le fait de Betancourt et de son parti. Presque tous les Vénézuéliens partagent ce sentiment. Il semble en effet évident que Trujillo exerce une dictature impitoyable et sanglante, et qu'il ne craint pas de poursuivre ses ennemis jusqu'en territoire étranger (le cas le plus célèbre est celui de Jesús de Galindez, qui a presque certainement été enlevé à New York par des agents dominicains et qui, depuis lors, a totalement disparu).

St-Domingue, selon une opinion très répandue à Caracas, est un foyer d'intrigues contre les régimes démocratiques des Caraïbes, et une singulière menace contre la paix dans cette région du monde.

./.



2. La conférence de l'OEA.

Le Vénézuéla, qui depuis de nombreux mois, avait saisi l'OEA des intrusions de la République Dominicaine dans ses affaires intérieures, a, après l'attentat du 24 juin, invoqué le traité de Rio et demandé des sanctions contre le régime de Trujillo.

Il paraît acquis que le haut commandement de l'armée avait proposé à Betancourt d'attaquer St-Domingue, l'attentat constituant un casus belli. Le Président, homme pondéré, réfléchi et méthodique, avait préféré le recours à l'OEA, se réservant, en cas d'échec devant cet organisme international, toute liberté d'action.

Vous savez que l'OEA a donné, à l'unanimité, gain de cause au Vénézuéla; la rupture des relations diplomatiques de la part de tous les états membres a été décidée, ainsi que des sanctions économiques, limitées il est vrai dans leur première phase, au matériel de guerre.

La victoire de Caracas était donc plus morale qu'effective, cette rupture et ces faibles sanctions ne pouvant amener à elles seules la chute du dictateur.

3. Après l'OEA.

De Caracas, il n'est guère possible de se faire une idée des répercussions de la conférence de S. José sur la stabilité du régime de Trujillo. Mais les Vénézuéliens paraissent compter beaucoup sur les difficultés économiques de l'île pour ébranler définitivement le généralissime.

Aussi quelle n'a pas été leur stupeur quand ils ont appris que les Américains avaient l'intention d'acheter à St-Domingue une part très appréciable du sucre qu'ils ne se procurent plus à Cuba. Il s'agit de 321'000 tonnes supplémentaires, alors que la cote normale de St-Domingue est de 130'000 tonnes. C'est environ 23 millions de dollars qui iraient accroître les faibles réserves internationales de la République Dominicaine.

Je ne vous cacherai pas qu'à l'Ambassade des Etats-Unis cette nouvelle a fait l'effet d'une catastrophe. Tout le bénéfice du vote de Herter à San José de Costa Rica est réduit à néant. Mes collègues américains s'attendent à une vive réaction qui les inquiète d'autant plus qu'elle leur paraît - dans leur for intérieur - justifiée.

Pour le moment, le Ministère des Affaires Etrangères a chargé son Ambassade à Washington de faire des représentations verbales et il prépare une note de protestation.

Que va-t-il se passer, on n'en sait encore rien, mais il est vraisemblable que l'affaire sera soumise à l'OEA. Si tel est le cas, les Etats-Unis seraient, cette fois-ci, au banc des accusés.

4. Conclusions.

Cette lourde maladresse américaine, imputable d'ailleurs au Congrès et non pas à l'administration, a exacerbé la susceptibilité des Vénézuéliens et probablement celle de beaucoup d'autres états sud-américains.

J'estime dès lors que tant que le climat ne se sera pas amélioré, il serait peu habile de notre part d'échanger les instruments de ratification de notre traité de commerce avec St-Domingue.

Il est presque certain que Ciudad Trujillo, affligée par la rupture des relations diplomatiques avec l'hémisphère occidental, donnera une certaine publicité à ce traité. Les Vénézuéliens, qui épluchent tout ce qui concerne la République Dominicaine, l'apprendront donc. Il en résultera, à vues humaines, de vives attaques de presse, attaques dont vous avez eu un avant-goût lors de la parution d'un article, somme toute innocent, dans "La Suisse" (cf. mes copies de lettres au Département politique des 2, 6 et 13 mai 1960).

La réaction défavorable passerait-elle de la presse aux sphères officielles? Il m'est bien difficile de vous le dire, car le Vénézuélien devient passionné et irrationnel lorsque l'on aborde le sujet de Trujillo. Je suppose qu'on ne considérerait probablement pas le geste comme hostile, mais comme fort inopportun, voire peu amical. (Il est d'autant moins aisé de se livrer à des pronostics que le portefeuille des Affaires Etrangères est toujours sans titulaire, et que le futur chancelier procédera sans doute à des mutations parmi les hauts fonctionnaires du Ministère.)

En conséquence, j'estime qu'il faudrait en tout cas attendre le développement de l'incident causé par l'intention américaine d'acheter du sucre dominicain avant de procéder à l'échange des ratifications.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affaires de Suisse a.i.:

PS J'ajoute, pour votre information, que depuis longtemps les syndicats ont organisé un boycott à l'égard de tous les navires qui relâchent à Santo Domingo. Il est question que ce boycott soit étendu aux Compagnies dont des bateaux touchent l'île. Certaines d'entre elles envisageraient de créer des filiales qui se spécialiseraient dans le commerce avec la République Dominicaine, pour éviter de compromettre la maison mère.

(7 Herr Präsident Stoppes
ist die Meinung der Vertreter
der Dominikan. Republik, welche
ganz offen u. klar gesagt werden
den Vertretern der Schweiz)